



International  
**COCOA**  
Initiative

**Rapport annuel 2019**



## Table des matières

- 4 The International Cocoa Initiative**
- 7 Message du Directeur exécutif**
- 8 Notre impact / SSRTE**
- 14 Notre impact / Le développement communautaire**
- 18 Innovater et apprendre**
- 20 Une éducation de qualité : un élément crucial dans la lutte contre le travail des enfants
- 23 Les enseignements du terrain au service de la lutte contre le risque de travail forcé dans le secteur du cacao
- 24 Comprendre les risques liés au travail des enfants pour affiner les mécanismes de suivi
- 27 Message des Coprésidentes de ICI**
- 29 La Fondation en chiffres**
- 30 Nos finances**
- 31 Membres du Conseil et partenaires contributeurs**

**Fondation à but non lucratif, International Cocoa Initiative (ICI) œuvre à la protection de l'enfance dans les communautés productrices de cacao. Leader dans le secteur, elle rassemble les forces de l'industrie du cacao et du chocolat, de la société civile, des communautés cacaoyères et des gouvernements de pays producteurs de cacao pour assurer aux enfants un avenir meilleur et œuvre à l'élimination du travail des enfants. De concert avec ses partenaires, elle fait en sorte que les communautés cacaoyères assurent une plus grande protection des enfants et de leurs droits, que la filière de production gère le risque de travail des enfants de manière responsable et que les connaissances et les informations soient diffusées de manière ouverte et transparente.**

**Présente en Côte d'Ivoire et au Ghana depuis 2007, ICI appuie la mise en œuvre de stratégies globales de protection de l'enfance dans 232 communautés cacaoyères et 214 coopératives au profit de 381 144 enfants.**



### **Vision**

ICI a pour vision de promouvoir des communautés cacaoyères prospères, veillant au respect et à la protection des droits de l'enfant et exemptes de toute forme de travail des enfants.



### **Mission**

ICI s'emploie à améliorer les conditions de vie des enfants dans les communautés cacaoyères, à protéger leurs droits, à contribuer à l'élimination du travail des enfants en appuyant l'intensification et l'élargissement des actions de développement communautaire axées sur l'enfant et en favorisant une gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement dans l'ensemble du secteur du cacao.



### **Stratégie**

ICI a pour but d'améliorer directement la protection de quelque 375 000 enfants d'ici la fin 2020.

## Notre travail



**Au sein des communautés, nous nous attaquons aux causes profondes du travail des enfants et nous nous attachons à proposer des solutions innovantes.**



**Le long de la chaîne d'approvisionnement, nous encourageons tous les acteurs concernés à agir de manière responsable et à faire preuve de diligence raisonnable en matière de droits de l'Homme.**



**Au niveau national, nous aidons les gouvernements à mettre en place des mesures de protection de l'enfance.**



**Au niveau international, nous œuvrons au renforcement des connaissances et à la défense des droits de l'enfant.**

## Nos valeurs

### **Humanité**

Nous sommes convaincus qu'il est de notre responsabilité d'aider, de protéger et de servir ceux qui sont dans le besoin, surtout en plaçant l'intérêt supérieur des enfants vulnérables et de leurs familles au cœur de nos interventions, et en défendant l'équité, la justice et la dignité, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Fondation ICI.

### **Intégrité**

Dans toutes nos activités, nous appliquons les normes les plus strictes en matière d'honnêteté, de responsabilité et de transparence. Nous nous engageons à utiliser nos ressources de manière appropriée, efficace et rationnelle pour en optimiser l'impact.

### **Neutralité**

Nous faisons preuve d'indépendance, d'impartialité, d'équité et d'intégration dans nos relations avec les bénéficiaires de nos actions, les parties prenantes et nos collaborateurs ainsi que dans les décisions que nous prenons.

### **Partenariats**

Nous sommes convaincus que pour être durable, évolutive et efficace, toute solution doit s'appuyer sur le dialogue, la collaboration, l'apprentissage commun et l'action collective. Nous défendons une vision axée sur la responsabilité commune selon laquelle toute personne qui tire un revenu, des bénéfices ou du plaisir du cacao ou du chocolat doit contribuer à une chaîne d'approvisionnement plus digne et plus durable.

### **Innovation**

Nous encourageons la créativité, la remise en question du statu quo et l'adaptation à de nouvelles réalités. En dépit d'une approche axée sur les résultats, nous sommes également prêts à prendre des risques calculés et à apprendre aussi bien de nos échecs que de nos succès. Notre objectif est d'être une source d'inspiration, d'influer sur les décisions et de montrer la voie.





« Nous sommes sur la bonne voie, mais il reste encore un long chemin à parcourir et de nombreux obstacles à surmonter. »

# Être source d'innovation et d'inspiration pour accroître l'impact de nos activités

par Nick Weatherill

**Depuis 2015, la Fondation ICI a connu un essor considérable, s'imposant à la fois comme un partenaire opérationnel et un leader éclairé dans la lutte contre le travail des enfants. Ces cinq dernières années, nous avons amélioré la vie de plus de 380 000 enfants de communautés cacaoyères. Ce qui signifie que nous avons dépassé notre objectif d'action directe auprès de 375 000 enfants d'ici à la fin de 2020.**

En 2019, nous avons renforcé nos capacités de suivi et d'évaluation, afin de mieux maîtriser le degré d'efficacité de nos activités et d'en tirer des enseignements. L'analyse des résultats des actions communautaires déployées ces cinq dernières années a confirmé une réduction de 20 à 30% du travail des enfants, une augmentation du nombre d'enfants scolarisés et une progression du revenu des ménages de producteurs de cacao. Le Système de Suivi et de Remédiation du Travail des Enfants (SSRTE) a également démontré sa capacité à réduire de près de 50% le travail des enfants auprès des victimes recensées. Il nous a aussi permis de mieux cerner les facteurs de risque pouvant entraîner une rechute et de bien comprendre qu'il est essentiel de prendre la mesure de la gravité et de la prévalence du travail des enfants.

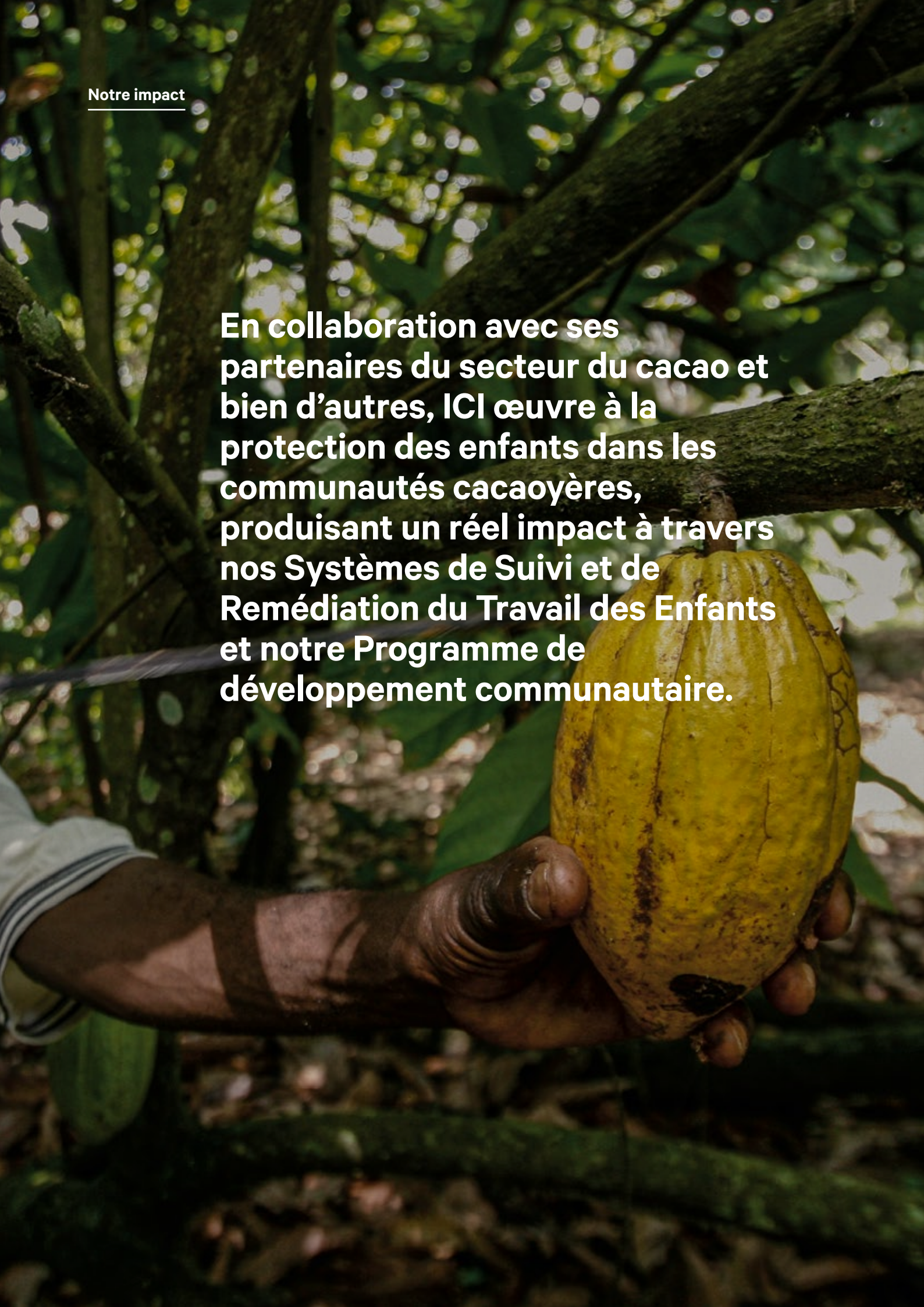
ICI s'emploie à mettre à profit tous ces enseignements pour deux grandes raisons, l'objectif étant d'obtenir des résultats à plus grande échelle :

Premièrement, la Fondation s'appuie sur ces connaissances pour s'adapter et innover. Les enseignements tirés de l'action communautaire permettent d'élaborer de nouveaux outils, à l'image du Calculateur de risque de travail des enfants. Parallèlement, elle s'emploie à tester et à perfectionner différents modèles d'action relatifs à la protection de l'enfance et à la gestion des risques de travail forcé. Face aux nombreuses voix qui s'élèvent en faveur de l'obligation de diligence raisonnable en matière de droits de l'Homme, notre objectif est que les entreprises comme les gouvernements soient davantage en mesure de répondre aux attentes qu'ils suscitent. Grâce à la mise en œuvre d'approches rentables et évolutives, capables d'avoir une incidence positive sur les familles de producteurs vulnérables et leurs enfants.

Deuxièmement, grâce aux éléments concrets qu'elle apporte à l'appui des résultats obtenus et au partage des connaissances sur les dispositifs les plus efficaces, la Fondation est source de motivation et d'inspiration. Face à un défi aussi vaste et tenace que le travail des enfants, il est facile de se décourager. C'est ce qui nous pousse à témoigner de ce qu'il est possible de réaliser en insistant sur la façon de transposer les résultats à plus grande échelle, pour favoriser de nouvelles avancées. Nous nous efforçons de créer une dynamique au sein des parties responsables, de renforcer les efforts collectifs déployés par l'ensemble du secteur et de veiller à ce que les investissements soient prioritairement consacrés aux interventions qui, selon notre expérience, portent le plus de fruits.

En 2019, ICI a vu son nombre de membres augmenter avec 17 partenaires. Son portefeuille de projets, au nombre de 24, a lui aussi progressé. La Fondation a étendu ses activités au Cameroun. On estime à présent que le SSRTE, sous une forme ou un autre porte désormais sur 15% de la filière de production du cacao de Côte d'Ivoire et du Ghana. Nous sommes sur la bonne voie, mais il reste encore un long chemin à parcourir et de nombreux obstacles à surmonter. J'ai bon espoir et je suis convaincu que la Fondation ICI continuera d'innover et de servir de modèle, de manière à mobiliser le plus grand nombre et, ensemble, à apporter un réel changement.

**En collaboration avec ses partenaires du secteur du cacao et bien d'autres, ICI œuvre à la protection des enfants dans les communautés cacaoyères, produisant un réel impact à travers nos Systèmes de Suivi et de Remédiation du Travail des Enfants et notre Programme de développement communautaire.**





# L'intégration des SSRTE dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement de l'Afrique de l'Ouest

**L'un des volets essentiels de la stratégie 2015-2020 d'ICI consiste à aider le secteur du cacao à intégrer une gestion des risques responsable dans la chaîne d'approvisionnement au moyen des Systèmes de Suivi et de Remédiation du Travail des Enfants (SSRTE), qui permettent de déceler, de suivre et de remédier aux cas de travail des enfants.**

Conçus et adaptés au secteur du cacao par la Fondation ICI dès 2012, des Systèmes de Suivi et de Remédiation du Travail des Enfants ont été mis en place dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement du cacao de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale. Ils ont pour objectif premier de protéger les enfants et de faire respecter le principe de diligence raisonnable en matière de droits de l'Homme. Nous estimons désormais que ces systèmes couvrent 15% de la chaîne de production en Côte d'Ivoire et au Ghana.

En 2019, en collaboration avec huit partenaires de la Fondation ICI, des SSRTE ont été mis en place dans 194 coopératives, touchant plus de 168 757 producteurs de cacao du Ghana, de Côte d'Ivoire et du Cameroun. Depuis 2015, grâce au concours de nos partenaires, ce dispositif a eu une incidence positive sur les conditions de vie de plus de 215 746 enfants vivant au sein de communautés cacaoyères.

Les SSRTE élaborés par ICI prévoient des activités de suivi, de sensibilisation, de remédiation et de prévention. On estime qu'ils permettent de déceler au moins 60% des cas de travail des enfants dans les coopératives agricoles et qu'il peuvent entraîner une diminution du travail

dangereux des enfants pour atteindre 49% parmi les enfants couverts. C'est une preuve de l'efficacité du dispositif. Pour autant, nous savons par expérience que la situation est extrêmement fluctuante au sein des communautés cacaoyères. On constate ainsi que près de 23% des enfants qui ont cessé de travailler peuvent, à un moment ou à un autre, se remettre à exécuter des travaux dangereux. D'où la nécessité d'un suivi continu des ménages, pour éviter toute rechute et s'assurer que les enfants les plus difficiles à atteindre bénéficient d'un soutien continu. La mise en place de visites de suivi régulières permet ainsi aux ménages vulnérables, où le risque de travail des enfants persiste, de se voir proposer des solutions ciblées.

Au cours de l'année écoulée, certains partenaires de la Fondation ont également pris d'ambitieuses résolutions, s'engageant à appliquer les SSRTE dans l'intégralité de leur chaîne d'approvisionnement à risque. Une démarche indispensable pour faire de nouvelles avancées dans la réduction du travail des enfants. Parallèlement, ICI ne cesse d'innover et de tester des solutions visant à rendre le système plus efficace, à réduire les coûts de mise en œuvre et à créer des conditions propices à son adoption à grande échelle.



**215 746**

**enfants sur le  
quotidien desquels  
le SSRTE a eu une  
incidence positive**

# Résultats du SSRTE en 2019



**4 110**

membres de ménages ayant participé à 213 activités génératrices de revenus

**213**

Groupes de Services Communautaires créés au niveau des coopératives

**7319**

cas d'enfants participant à des travaux dangereux en 2019



**196**

Agents du Système de Suivi et de Remédiation du Travail des Enfants (SSRTE) actif dans des coopératives

**2496**

Relais Communautaires actifs

**1030**

acteurs de la chaîne d'approvisionnement formés en 2019



**168 757**

producteurs sensibilisés en 2019

**93 489**

producteurs rencontrés au sein des ménages

**161 510**

enfants de 5 à 17 ans dans des ménages visités par un agent de SSRTE

**41 305**

séances de sensibilisation organisées au niveau des ménages et des communautés à raison de 7 participants en moyenne par séance

## En quoi consiste le SSRTE ?

**Élaboré par la Fondation ICI, le SSRTE est un dispositif intégré à la chaîne d'approvisionnement d'entreprises productrices de cacao et de fabricants de chocolat dans le but de déceler, de remédier et de prévenir le travail des enfants.**

Le système s'appuie sur la présence dans les communautés cacaoyères d'animateurs communautaires (par exemple des producteurs relais) chargés de sensibiliser sur le travail des enfants, de déceler des cas de travail des enfants et de proposer des mesures de soutien et de remédiation pour prévenir et lutter contre le phénomène.

Toutes les informations sont recueillies au moyen de smartphones et compilées dans une base de données à partir de laquelle une analyse systématique peut être menée pour affiner les stratégies de remédiation. Le SSRTE est conforme aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme, notamment aux principes 17 à 21 sur la diligence raisonnable en

matière de droits de l'Homme. Il permet aux entreprises d'évaluer l'impact réel de leurs activités s'agissant du respect des droits de l'Homme, de prendre les mesures qui s'imposent en fonction des conclusions de l'évaluation, de vérifier si les solutions mises en œuvre sont efficaces et de recueillir des informations fiables pour communiquer sur les résultats obtenus.

# Témoignages



## Jeff King

Directeur principal,  
Durabilité et impact social à  
l'échelle mondiale, Hershey

« Les Systèmes de Suivi et de Remédiation du Travail des Enfants jouent un rôle fondamental dans la mise au jour de problèmes liés au travail des enfants au sein de nos chaînes d'approvisionnement. Mais le plus important, ce sont les mesures qu'ils nous permettent de prendre pour y remédier, qu'il s'agisse de sensibiliser les producteurs de cacao ou de fournir des kits scolaires ou des actes de naissance pour que les enfants puissent être scolarisés. D'ici à 2025, Hershey entend appliquer ce dispositif essentiel à l'intégralité de ses sources d'approvisionnement à haut risque dans le cadre de son programme "Cocoa for Good". »



## Diara

Impact Cheerleader chez Tony's  
Chocolonely

« Depuis l'instauration du SS RTE en 2017, nous avons recensé un nombre d'enfants victimes du travail illégal des enfants bien plus élevé qu'auparavant. Si ce n'est pas une bonne nouvelle en soi, c'est un signe de l'efficacité du système. Travailler en étroite collaboration avec les coopératives a permis de recueillir de précieux commentaires que la Fondation ICI met actuellement à profit pour élaborer un nouveau système de gestion des données, qui permettra aux partenaires d'obtenir un rapport en appuyant simplement sur une touche. »



## Fatoumata Ouédraogo,

élève de 14 ans du village de  
Zégokonankro, bénéficiaire d'un  
kit et d'un uniforme scolaires

« Le jour où on m'a offert mon cartable, je l'ai ouvert et j'ai découvert qu'il contenait des cahiers, des stylos et des règles. Quand je suis retournée à l'école, mes camarades de classe ont vu mon cartable et l'ont trouvé très beau. Dès que j'arrive chez moi, je le range pour éviter qu'il s'abîme. Je me sers de mon cahier et je fais mes devoirs avec cinq camarades de classe ici, à la maison. Je lis mon livre, je fais mes exercices de maths et j'apprends mes leçons. Quand je serai grande, je veux devenir professeure. »



## Darrell High

Responsable du Plan cacao  
de Nestlé

« Les Systèmes de Suivi et de Remédiation du Travail des Enfants ont permis de faire reculer le travail des enfants dans un peu plus de 50% des cas révélés au cours de la période 2019. Les SS RTE sont l'un des éléments clés du "Cocoa Plan" de Nestlé dans les régions où il existe un risque élevé de travail des enfants. Si bien que d'ici à 2025, ils seront appliqués à l'ensemble de nos sources d'approvisionnement en Afrique de l'Ouest. »



## Stephen Ashia

Directeur de la coopérative  
ABOCFA, Ghana

« Travailler en collaboration avec ICI a aidé l'ABOCFA à déceler des cas de travail des enfants parmi les producteurs membres de la coopérative. Il est apparu que certaines pratiques courantes pouvaient en réalité être assimilées au travail des enfants. Ce que nous ignorions. Ce partenariat avec ICI nous a permis de mieux comprendre en quoi consistait le travail des enfants, et ce aussi bien au niveau des membres que de la direction de l'ABOCFA. »



## Kouassi Brou Désiré

Président du Comité de Protection  
de l'Enfance de Zégokonankro,  
Côte d'Ivoire

« Depuis la création du Comité de Protection de l'Enfance, on constate une réduction du port de lourdes charges par les enfants. Les enfants sont également moins nombreux à utiliser des outils tranchants. Avant, on trouvait souvent des enfants en train de défricher les plantations à l'aide de machettes. Mais depuis la mise en place du Comité, cette pratique a elle aussi reculé. »

**Le développement communautaire fait partie intégrante de la démarche stratégique de la Fondation ICI depuis cinq ans. Entre 2015 et 2018, nous avons aidé 75 communautés productrices de cacao de Côte d'Ivoire et du Ghana à travers le core programme de l'ICI, afin de créer un environnement plus protecteur et favorable aux enfants.**

# Appui à l'autonomisation des communautés pour renforcer la protection de l'enfance et faire reculer le travail des enfants

En 2019, nous avons commandé une évaluation externe et mené une étude supplémentaire pour établir si notre approche de développement communautaire avait effectivement contribué à faire reculer le travail des enfants et à promouvoir les droits de l'enfant.

Il ressort de l'étude sur l'impact du programme de développement communautaire de la Fondation que le travail des enfants a fortement diminué au cours du projet. Les résultats préliminaires montrent une baisse moyenne de 20% dans 46 communautés de Côte d'Ivoire et de 30% dans 29 communautés du Ghana. Le pourcentage d'enfants se livrant à des travaux dangereux et le nombre d'heures de travail hebdomadaire sont eux aussi en nette diminution. L'évaluation externe fait également apparaître un effet notable en termes d'amélioration de l'accès à une éducation de qualité et d'autonomisation des communautés par rapport aux communautés n'ayant pas bénéficié du programme.

La mise en place ou la consolidation de Comités de Protection de l'Enfance au sein des communautés relevant du programme a joué un rôle clé dans l'obtention de ces excellents résultats. Ces groupes ont aidé à l'élaboration de Plans d'action communautaire et noué des liens essentiels avec les autorités locales. Ils ont ainsi pu faire entendre leurs voix, recevoir la visite de fonctionnaires locaux et faire pression pour obtenir un soutien supplémentaire. Les Comités de protection de l'enfance sont restés actifs dans toutes les communautés tout au long du programme triennal de ICI. Parallèlement, les communautés soutenues ont mobilisé davantage de fonds que leurs homologues hors programme, ce qui leur a permis de poursuivre certains projets de développement précis et d'investir dans l'éducation des enfants. Pendant toute la durée du projet, les apports financiers et



► Les communautés assistées ont reçu une aide pour élaborer des Plans d'action communautaire, qui définissent leur stratégie de lutte contre le travail des enfants.

en nature en faveur de la mise en œuvre des Plans d'action communautaire ont plus que doublé, passant de 15 à 33%, signe de l'appropriation accrue du processus de développement par les communautés. L'accès à une éducation de qualité a aussi progressé dans les 75 communautés couvertes (voir page 20). Des écoles ont été construites ou rénovées, des cantines scolaires ont été mises en place, des logements pour enseignants ont vu le jour et des toilettes ont été installées de manière à créer un environnement scolaire propice à l'apprentissage. Toutes ces actions ont permis de faire progresser le taux de scolarisation de 13%, ce qui s'est traduit par une augmentation du temps passé à l'école et par de nouvelles opportunités en termes d'apprentissage formel.

L'autonomisation des femmes a également été favorisée au moyen de cours d'alphabétisation, d'activités génératrices de revenu et de groupes d'épargne. Dans toutes les communautés soutenues, les femmes ont ainsi gagné en autonomie et en confiance en soi, tandis que le revenu des ménages augmentait. L'évaluation externe a révélé que ces activités ont été très appréciées par les membres des communautés. Sur la période triennale, le programme de développement communautaire de ICI a démontré son efficacité dans la lutte contre le travail des enfants. Il a donné aux communautés bénéficiaires les moyens de mettre en place des systèmes de protection de l'enfance gérés au niveau local et de mener de nombreuses activités qui contribuent à leur développement global.

# Le développement communautaire à l'œuvre : le cas d'Abease

ICI travaille en collaboration avec la communauté d'Abease, au Ghana, dans l'objectif de promouvoir la protection des enfants dans le cadre du Programme de développement communautaire. Les membres de la communauté ont ainsi été sensibilisés, responsabilisés et incités à renforcer la protection de l'enfance, en la rendant l'un des éléments clés de leur développement. Aujourd'hui, les enfants d'Abease sont moins exposés au risque de travail des enfants et accèdent plus facilement à une éducation de qualité.



**James Coffey**

Président du Comité de Protection de l'Enfance d'Abease

« Les infrastructures scolaires de cette communauté étaient en piteux état. Avec notre Plan d'action, nous avons réussi à remonter jusqu'au Directeur régional et à faire pression pour obtenir des moyens en faveur de notre développement. »



**Mary Tettey**

Cheffe de la communauté d'Abease et membre du Groupe en charge des activités génératrices de revenu

« À la suite des séances de sensibilisation auxquelles nous avons assisté, nos enfants vont plus régulièrement à l'école. Avant, ils travaillaient dans les plantations, même s'il y avait école. »



**Ketteh Kwesi**

Cultivateur d'Abease

« Le Groupe de services communautaires a énormément apporté à notre communauté. Mes revenus ayant augmenté, je peux mieux m'occuper de mes enfants à l'école. »

## ► Effets de l'intervention de ICI sur les communautés soutenues en 2015-2018

(Résultats préliminaires de l'analyse des données sur le travail des enfants récoltées auprès des communautés soutenues et des communautés témoins.)

Côte d'Ivoire Ghana



**30%**  
de réduction du nombre d'enfants effectuant des travaux dangereux dans les communautés du Ghana

---

**20%**  
de réduction du travail des enfants dans les communautés de Côte d'Ivoire

---



**42%**  
de réduction du nombre d'heures de travail journalier dans les communautés ghanéennes

---

**9%**  
de réduction du nombre d'heures de travail journalier dans les communautés ivoiriennes

---

# Projet sur l'Élimination du travail des enfants dans la cacaoculture : ECLIC

Entre 2015 et 2019, ICI a aidé des enfants et des familles de 50 communautés cacaoyères de Côte d'Ivoire à mettre en place des actions de développement communautaire, avec le soutien du Département du travail des États-Unis, dans le cadre du projet ECLIC sur l'élimination du travail des enfants dans la cacaoculture.

## ► Principaux résultats parmi les enfants bénéficiaires



Diminution très sensible du travail dangereux des enfants dans les ménages bénéficiaires



Prise de conscience accrue des risques liés au travail des enfants et de l'importance de l'éducation



Ressources pédagogiques en plus grand nombre et meilleur accès à une éducation de qualité



Renforcement de l'autonomie des communautés



## ► Le projet ECLIC en chiffres



**37%**

de diminution du travail dangereux des enfants dans les ménages bénéficiaires



**9509**

enfants bénéficiaires dans 50 communautés cacaoyères



**8000**

enfants ont pu intégrer le système éducatif et des programmes de formation professionnelle grâce à une participation aux frais de scolarité et au don de matériel scolaire



**50**

Comités de Protection de l'Enfance créés et formés



**496**

enfants auparavant déscolarisés ont réussi leurs examens en classe passerelle et ont pu réintégrer le système scolaire classique



**11 868**

membres de communautés ont été sensibilisés au travail des enfants



**6539**

élèves ont été formés aux droits de l'enfant et à la protection de l'enfance



**249**

enseignants ont été formés aux droits de l'enfant et à la protection de l'enfance : 71% d'entre eux ont déclaré appliquer ces connaissances au quotidien



**7250**

kits scolaires ont été distribués



**1804**

actes de naissance ont été délivrés



**626**


adultes ont assisté à des cours d'alphabétisation



**1490**

membres de ménages à risque ont bénéficié de la mise en place d'activités génératrices de revenus et/ou ont adhéré à des Groupes d'épargne et de crédit

**Trouver des solutions innovantes pour relever les nouveaux défis actuels qui se posent au niveau des chaînes d'approvisionnement en cacao et tirer des enseignements de l'expérience pour obtenir des résultats à plus grande échelle constituent deux grands volets de l'action de la Fondation ICI. Cette section présente trois exemples de solutions proposées face aux grands enjeux du secteur.**

- 
- ▶ **Une éducation de qualité : un élément crucial dans la lutte contre le travail des enfants**
  - ▶ **Les enseignements du terrain au service de la lutte contre le risque de travail forcé dans le secteur du cacao**
  - ▶ **Comprendre les risques liés au travail des enfants pour affiner les mécanismes de suivi**

# Une éducation de qualité : un élément crucial dans la lutte contre le travail des enfants

**En 2019, la Fondation ICI s'est penchée plus avant sur le lien entre éducation de qualité et travail des enfants. Ses recherches ont révélé une forte corrélation entre l'enseignement de meilleure qualité et la diminution de la prévalence du travail des enfants.**

Réalisée au sein de 258 communautés productrices de cacao, l'étude a porté sur l'accès à la scolarité et sur les infrastructures, les services et le mode de gestion des établissements scolaires. Plusieurs de ces éléments ont été associés à une diminution du taux de travail des enfants, notamment l'existence de cantines scolaires au Ghana, de comités de gestion scolaire compétents en Côte d'Ivoire et, dans les deux pays, le fait que les écoles soient équipées de toilettes.

Pris individuellement, sur le plan statistique, ces éléments avaient peu de corrélation avec le travail des enfants. Mais ensemble, le lien entre le travail des enfants et une éducation de qualité a semblé de plus en plus évident. En rassemblant ces facteurs dans un indice de qualité de l'éducation, nous avons constaté que dans les communautés ayant obtenu le meilleur score en matière de qualité de l'éducation, la prévalence du travail des enfants était de 10 %, soit 66 % de moins que dans les communautés ayant obtenu le plus faible taux en matière de qualité de l'éducation.

Si nous savons d'expérience qu'une éducation de qualité peut avoir une incidence positive sur le développement, les moyens d'existence et les perspectives d'avenir d'un enfant, les données empiriques sur le lien de causalité entre

les interventions en faveur de l'éducation et le travail des enfants sont bien plus rares. Ce qui est certain, c'est que de nombreux enfants réussissent à combiner école et travail. Cela laisse entendre que si les activités visant à améliorer l'accès à une éducation de qualité peuvent jouer un rôle important, il est peu probable qu'elles parviennent à elles seules à faire reculer le travail des enfants.

Nous avons diffusé les résultats de notre étude sur l'éducation et le travail des enfants auprès du secteur du cacao et nous les mettons à profit dans les activités mises en œuvre en Côte d'Ivoire et au Ghana. Nous nous efforçons également de combler les lacunes existantes en matière de connaissances. ICI continue de soutenir les recherches en cours visant à déterminer quelles sont les stratégies qui fonctionnent le mieux dans les communautés productrices de cacao, y compris dans le cadre de ses projets pilotes en matière d'innovation. L'un de ces projets pilotes étudie notamment les effets de plusieurs interventions différentes liées à l'accès à une éducation de qualité, à savoir les séances de sensibilisation à la protection des enfants, les nouvelles méthodes d'enseignement, la rénovation des salles de classe ou encore la construction de toilettes ou de préaux dans les écoles.

Mathematics (10)  
obje

12-06-2019

A B C D E F  
G H I J K L  
M N O P Q R  
S T U V W X Y Z





# Les enseignements du terrain au service de la lutte contre le risque de travail forcé dans le secteur du cacao

**Le travail forcé est un grave problème qu'il convient de mieux cerner et de chercher à résoudre dans toutes les filières de production, y compris dans le secteur du cacao. Selon une étude réalisée en 2018 par la Walk Free Foundation, on estime qu'entre 2013 et 2017, près de 15 000 enfants et 13 000 adultes ont été en situation de travail forcé dans le secteur du cacao de la Côte d'Ivoire et du Ghana.**

Il importe, cependant, de faire la différence entre le travail forcé et les formes de travail des enfants les plus répandues dans le secteur du cacao, à savoir des enfants travaillant le plus souvent sur l'exploitation familiale. Le travail forcé des enfants représente moins de 1% du nombre total des enfants qui travaillent dans le secteur du cacao. D'après des chercheurs indépendants, il concerne généralement des situations particulières ou des groupes vulnérables, par exemple les travailleurs immigrés.

Bien qu'il soit moins répandu que le travail des enfants, le risque de travail forcé existe bel et bien. Il convient d'y faire face pour préserver le bien-être et les droits des enfants et des adultes concernés. La tâche est néanmoins particulièrement complexe, le phénomène se produisant généralement à l'abri des regards. Mais une approche appropriée peut permettre de surmonter ces obstacles.

Consciente de la nécessité de lutter contre le risque de travail forcé dans le secteur du cacao, ICI a lancé un projet dans dix communautés de Côte d'Ivoire et du Ghana. Ce projet vise à proposer des solutions pratiques pour mieux cerner les facteurs de risque, les déceler, les atténuer et y remédier.

Plusieurs indicateurs de travail forcé ont été mis au jour et regroupés en deux grandes catégories : travail accompli contre son gré et travail accompli sous la menace d'une peine quelconque. Sur la base de ces indicateurs, des solutions adaptées aux besoins en matière de détection, de prévention et de remédiation sont élaborées et testées. Il pourra s'agir par exemple d'adopter un outil de suivi, de prévoir une rémunération pour le travail accompli ou d'offrir une assistance sur mesure aux travailleurs à risque ou aux victimes de mauvais traitements.

Au cours du projet, nous avons appris qu'il était préférable de privilégier les entretiens individuels plutôt que les discussions de groupe pour enquêter sur des problèmes liés au travail forcé. Interrogés séparément, les membres des communautés et les producteurs de cacao donnent en effet des réponses différentes, ce qui permet de se faire une idée plus précise des risques véritablement encourus et des causes du travail forcé. Il ressort des informations recueillies que la situation est bien plus complexe qu'il n'y paraît, et que les schémas traditionnels ne s'appliquent pas toujours. Souvent, des facteurs d'ordre social, culturel et économique se mêlent pour créer des formes de dépendance et lier de manière insidieuse les travailleurs à leurs employeurs.

Le projet a également mis en évidence la nécessité de conclure des accords plus officiels, que ce soit sous forme orale ou écrite, ce que réclament les producteurs et les travailleurs de Côte d'Ivoire. En l'absence de tels contrats, les travailleurs sont en effet davantage exposés au risque d'exploitation. Des mesures ont été prises pour standardiser les contrats écrits ou les contrats oraux conclus devant témoin et des tests sont en cours pour établir s'ils permettent effectivement de réduire le risque de travail forcé.

La mise en œuvre du projet se poursuit et les enseignements et conclusions qui en seront tirés (y compris s'agissant des supports de formation et de sensibilisation) seront communiqués et mis à profit de manière concrète au sein des communautés du Ghana et de Côte d'Ivoire exposées à un risque élevé de travail forcé.

# Comprendre les risques liés au travail des enfants pour affiner les mécanismes de suivi

**Les méthodes traditionnellement utilisées pour évaluer le risque de travail des enfants, par exemple la réalisation d'évaluations approfondies, exigent énormément de ressources et de temps. Serait-il possible d'évaluer le risque de travail des enfants au sein d'une communauté ou d'une famille donnée sans avoir à recueillir de nouvelles données auprès des ménages concernés ? Ces dernières années, en collaboration avec ses partenaires, la Fondation ICI a ainsi travaillé à l'élaboration de modèles de risques pour répondre à cette question et venir en aide aux communautés et aux familles les plus touchées.**

Dans un premier temps, nous avons commandé une étude pour mieux cerner le risque de travail des enfants au niveau communautaire. Soutenue par la Jacobs Foundation, la Lindt Cocoa Foundation et la Tony's Chocolonely Foundation, cette étude a réuni les données recueillies au titre du Cadre pour des communautés cacaoyères protectrices (un outil d'évaluation élaboré par ICI) et des données sur la prévalence du travail des enfants, afin de recenser les paramètres permettant d'établir qu'une communauté était particulièrement exposée au risque de travail des enfants par rapport à une autre.

L'étude a permis de dégager une douzaine de paramètres susceptibles d'être utilisés pour évaluer le risque de travail des enfants au sein d'une communauté, en se fondant sur les données recueillies auprès de 258 communautés productrices de cacao de Côte d'Ivoire et du Ghana. Ces éléments caractéristiques ont trait à quatre grandes thématiques : accès à l'éducation, infrastructures communautaires, autonomisation des femmes et culture du cacao.

En nous appuyant sur ces résultats, nous avons élaboré le Calculateur de risque de travail des enfants, un outil pratique et gratuit permettant d'identifier les communautés les plus exposées au risque de travail des enfants, de manière à pouvoir leur apporter une aide.

Nous travaillons également à l'élaboration d'un modèle permettant d'évaluer le risque au niveau des ménages, dans le cadre d'un projet pilote mis en œuvre en collaboration avec nos partenaires, Nestlé et ECOM, et financé par le gouvernement suisse. Ce modèle vise à établir si des données sur les producteurs accessibles aux acheteurs et aux coopératives de cacao peuvent être mises à profit pour identifier des foyers à risque dans les filières de production. Ceci permettrait de les classer par ordre de priorité en vue de mettre en place des activités de suivi et/ou des mesures correctrices.

ICI continue de perfectionner ces modèles de risque, afin de réaliser des évaluations encore plus précises et s'emploie, parallèlement, à les intégrer dans des approches existantes, comme

les SSRTE, (voir p. 9-11). Ils permettront au secteur du cacao d'affecter des ressources aux communautés qui en ont le plus besoin, et grâce aux résultats obtenus, de transposer le dispositif à plus grande échelle pour venir en aide aux enfants les plus exposés.







# L'apprentissage au coeur du progrès

**Alors que la période de six ans de la stratégie ICI touche à sa fin, l'occasion nous est donnée de faire le bilan de tous les enseignements que nous avons tirés de nos activités.**

Année après année, ICI n'a eu de cesse d'évaluer et d'affiner ses modèles d'intervention, de renforcer les synergies entre les différents acteurs du secteur du cacao et de perfectionner les outils d'évaluation du travail des enfants et du travail forcé au sein des communautés cacaoyères. Des activités de prévention et des mesures correctrices ont été mises en place auprès d'un nombre toujours plus important d'enfants et de producteurs, tandis que des instruments novateurs, à l'image de l'outil d'estimation du risque de travail des enfants au niveau des communautés et des ménages, continuaient d'être testés sur le terrain.

**« Pour tenir nos engagements en matière de lutte contre le travail des enfants, il importe plus que jamais de renforcer les relations entre le secteur public et le secteur privé. »**

Nous sommes fiers des résultats que nous avons obtenus. Si des avancées ont été réalisées, une action concertée et une mobilisation plus ferme de la part de tous les acteurs du secteur du cacao et d'autres sont désormais nécessaires pour passer à la vitesse supérieure.

Pour tenir nos engagements en matière de lutte contre le travail des enfants, il importe plus que jamais de renforcer les relations entre le secteur public et le secteur privé. En s'appuyant sur le principe de la « responsabilité partagée », ICI travaille déjà en étroite collaboration avec les pays producteurs et contribue à l'élaboration des Plans d'action nationaux qui servent de fondement aux efforts déployés par les gouvernements en faveur du secteur cacaoyer.

Les pays consommateurs ont eux aussi un rôle important à jouer. Ils sont en mesure d'offrir l'aide technique et financière nécessaire pour renforcer les systèmes déjà employés sur le

terrain pour évaluer les risques et suivre les progrès accomplis. Ils disposent aussi des moyens indispensables pour instaurer les cadres réglementaires nécessaires pour garantir leur utilisation. Certains des outils de traçabilité que le secteur est d'ores et déjà en train de concevoir, en collaboration avec les gouvernements, sont essentiels pour lutter contre le travail des enfants et faire face à d'autres enjeux liés au développement durable, comme la déforestation ou la pauvreté des producteurs de cacao. Les pays producteurs et les pays consommateurs ont véritablement tout à gagner à harmoniser leurs efforts et à travailler en collaboration, avec le soutien et l'engagement du secteur privé et de la société civile en tant que responsables de la mise en œuvre et acteurs du changement.

Compte tenu de la complexité de ces questions étroitement liées, la Fondation ICI en tant qu'organisation multipartite réunissant la plupart des plus grandes entreprises et ONG du secteur – ainsi que le savoir-faire d'institutions spécialisées des Nations Unies – aura un rôle d'autant plus important à jouer dans les prochaines années. Depuis le premier jour, ICI représente une solide combinaison de modèles étayés par les infrastructures et l'adhésion des chaînes d'approvisionnement du monde entier. Nous sommes plus que jamais déterminés à partager les enseignements que nous tirons des travaux de recherche que nous menons, des outils novateurs que nous concevons et des activités que nous mettons en œuvre sur le terrain, avec tous les acteurs dont nous avons besoin à nos côtés pour aider à prévenir et à résoudre les problèmes urgents liés au travail des enfants et au travail forcé en Afrique de l'Ouest.



**Mil Niepold**  
Experte indépendante



**Isabelle Adam**  
Responsable des relations avec les entreprises, Touton S.A.



## ► Effectifs 2018 – 2019



### Employés sur le terrain

2018	150
2019	133

### Nombre total d'employés

2018	164
2019	147

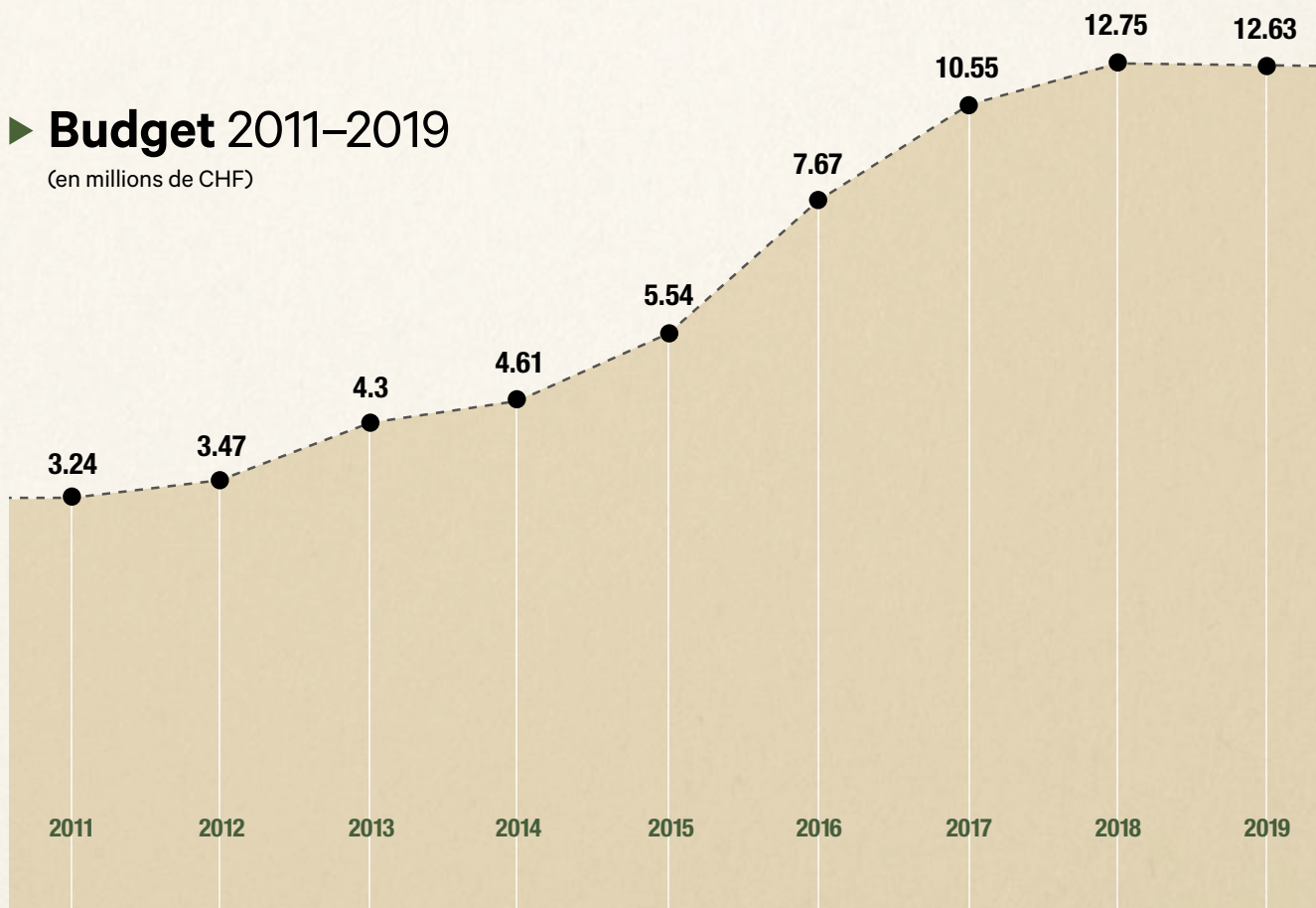


### Employés au siège

2018	14
2019	14

## ► Budget 2011–2019

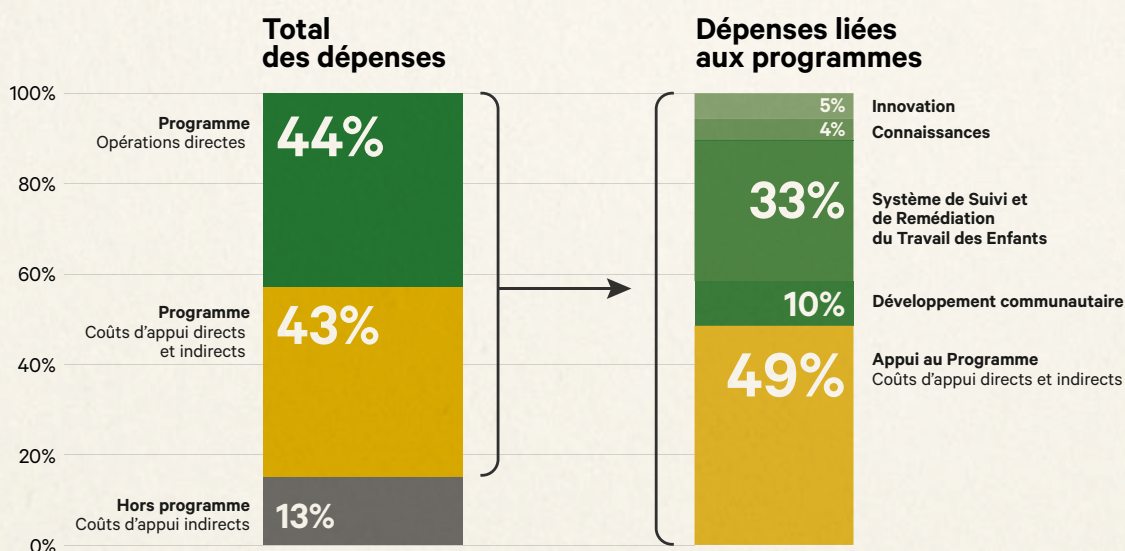
(en millions de CHF)



# États financiers 2019

en CHF

<b>Revenus</b>	<b>12 633 124</b>
<b>Dépenses</b>	
<b>Programme</b> (opérations directes)	<b>5 401 390</b>
Développement communautaire	1 040 754
Système de Suivi et de Remédiation du Travail des Enfants	3 460 452
Connaissances	384 637
Innovation	515 547
<b>Programme</b> (coûts d'appui directs et indirects)	<b>5 215 989</b>
<b>Coûts d'appui directs</b>	
Personnel, frais de bureau, administration et logistique	4 129 494
<b>Coûts d'appui indirects</b>	
Personnel	1 034 972
Déplacements	51 523
<b>Coûts d'appui indirects hors Programme</b>	
Personnel	1 124 850
Frais de bureau, administration et logistique	612 282
Déplacements	55 997
Communication	48 363
<b>Total des dépenses</b>	<b>12 458 871</b>
<b>Résultats avant charges et produits hors exploitation</b>	
Solde des divers produits et charges hors exploitation	6 321
Montant net des réserves utilisées	-
<b>Excédents des revenus par rapport aux dépenses</b>	<b>180 574</b>



# Membres actuels du Conseil de Fondation, partenaires contributeurs et autres donateurs

Le Conseil de la Fondation ICI est composé de membres de l'industrie et de la société civile, qui veillent à la bonne gouvernance, la responsabilisation et l'orientation stratégique de la Fondation. Nos activités bénéficient également du généreux soutien financier de partenaires contributeurs du secteur privé et du secteur à but non lucratif.

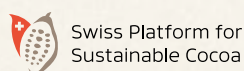
## Membres du Conseil de Fondation et partenaires contributeurs



## Autres donateurs



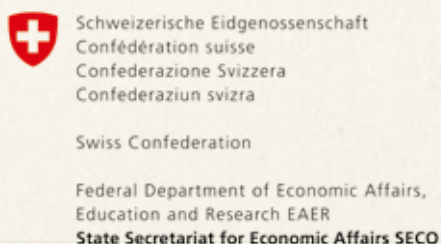
U.S. Department of Labor



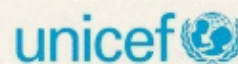
Swiss Platform for Sustainable Cocoa



Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH



## Conseillers du Conseil de Fondation





**THE INTERNATIONAL COCOA INITIATIVE (ICI)**

[www.cocoainitiative.org](http://www.cocoainitiative.org)

**SECRÉTARIAT EN SUISSE**

Chemin de Balexert 9 | 1219 Châtelaine

Genève | Suisse

Tél.: +41 22 341 47 25

**BUREAU NATIONAL EN CÔTE D'IVOIRE**

Cocody II Plateaux, 7<sup>e</sup> Tranche, Ilot 264, Lot 3244

Abidjan | Côte d'Ivoire

Tél.: +225 22 52 70 97

**BUREAU NATIONAL AU GHANA**

Home # 5 Mensah Wood Street | East Legon

Accra | Ghana

Tél.: +233 302 99 88 70

Scanner le QR code  
ci-dessous pour accéder  
à la version numérique du  
Rapport annuel 2019 de ICI

